Respect Communication Coopération

École primaire Mont-Valot

Conseil d'école primaire Mont-Valot Luxeuil-les Bains 14 octobre 2022

Personnes présentes :

Mme BAVARD : adjointe à l'éducation ,
Mmes VAN ASSCHE, OMJINE, VAILLANT, PERRIN, et BAHLUC : représentantes de parents d'élèves,
Mme FOUQUET DDEN,
Mmes COMBEBIAS, COLLIN, MAUFFREY, HAUERT, Mme MELOT : enseignantes,
Excusés : Mme CLAUDEL : Inspectrice de l'éducation nationale, M. BURGHARD : maire de Luxeuil-les Bains, Mme SAUVAGE : responsable périscolaire et Mme Bertolina : représentante de parents d'élèves

Accueil

Présentation des personnes. Bienvenue à Mmes BERTOLINA, BALHUC, ET PERRIN dans l'équipe des représentants de parents

1. Le conseil d'école

Dans un conseil d'école, aucune situation personnelle ne doit être abordée. Le conseil d'école vote le règlement intérieur et donne son avis sur le fonctionnement de l'école en général. Comme par exemple sur les projets de l'école, les projets d'actions éducatives des classes, les activités post et périscolaires, l'hygiène, les conditions de fonctionnement matériel et financier, l'utilisation des moyens alloués, l'utilisation des locaux scolaires, les conditions d'intégration d'enfants handicapés.

Les élections de représentants de parents d'élèves : 101 personnes inscrites sur la liste électorale. 72,28 % de participation. 73 votants, 18 bulletins blancs ou nuls et 55 suffrages exprimés.

Rappel du rôle des représentants de parents d'élèves : les parents élus doivent faciliter les relations entre les enseignants et les parents. Ils ne discutent pas de pédagogie. En revanche, leurs avis sont très précieux pour tout ce qui touche à la vie des élèves. Etre représentant de parents n'est pas toujours facile. Ce sont des partenaires pour les enseignants car ils apportent une autre vision de l'école et surtout ils se doivent de penser au collectif et à l'ensemble des enfants de l'école

Prochains conseils d'école : vendredi 3 février 2023 et vendredi 9 juin 2023 à 18h00

2. Effectifs

A la rentrée, 77 élèves : 3 TPS, 8 PS, 7 MS et un enfant en intégration scolaire, 13 GS, 9 CP, 7 CE1, 10 CE2, 8 CM1, 11 CM2.
Les classes sont les suivantes : 1 classe maternelle à 19, 1 classe de GS-CP à 22, une classe de CE1-CE2 à 17 et une classe de CM1-CM2 à 19 élèves. Les élèves se trouvent dans de bonnes conditions de travail.
Nous avons 53 familles à l'école du Mont Valot.
Cette année, nous accueillons une classe de l'IME en inclusion. Cet accueil est prévu le temps

des travaux de l'école du Boulevard Richet.
10 enfants sont accueillis dans le cadre de ce dispositif.

3. Règlement intérieur et charte de la laïcité

Après lecture intégrale, le règlement intérieur est admis à l'unanimité. Il sera affiché à l'école avec la charte de la laïcité. Ces documents seront sur le blog et seront envoyés par courrier électronique aux parents. Les parents devront signer un accusé de réception disant qu'ils en ont pris connaissance dans les cahiers de liaison.
Une discussion est commencée au sujet des élèves perturbateurs dans les classes. Un rappel sur l'obligation de l'école et sur ses valeurs républicaines d'accueil de tous les enfants quels qu'ils soient est fait. Cette discussion est interrompue pour être reprise en fin de séance.

La charte de laïcité comporte quinze articles et explique le sens et les enjeux du principe de laïcité qui se vit au quotidien. Il est question des droits et des devoirs de chacun.
Les devoirs liés à la laïcité sont une garantie pour les parents et les élèves car la laïcité protège contre tout prosélytisme et contre toute publicité idéologique, religieuse et politique.
Elle s'apprécie dans la qualité du vivre ensemble, le respect de l'égalité entre les filles et les garçons, le refus des violences et des discriminations (art. 9 de la Charte).

4. Sécurité / Santé

Rappel sur le plan Vigipirate : les entrées sont filtrées. Seuls les parents ou responsables d'enfants de maternelle entrent dans la cour ou l'école (le matin pour aller dans la classe des TPS PS MS et l'après-midi jusqu'à la salle de jeu). Les poussettes restent à l'extérieur de l'enceinte scolaire.
Le conseil d'école rappelle que les enseignants d'enfants d'âge élémentaire sont responsables des enfants jusqu'à la grille de l'école et que les enfants de maternelle sont remis à un responsable nommément désigné par écrit si ce n'est pas un parent.
Lorsqu'un élève quitte l'école en dehors des heures de sortie, le responsable qui récupère l'enfant doit compléter et signer le cahier des départs anticipés.

Exercice évacuation
Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu le **29 septembre**. Tous les élèves sont sortis rapidement. Après comptage et vérification des effectifs, l'exercice a duré moins de 2 mn.

PPMS :
Ils ont été remis à jour. Nous avons un PPMS attentat, intrusion et un PPMS risques majeurs.
Les risques majeurs concernant notre école n'ont pas changé : les risques naturels (sismique et météorologique), les risques technologiques (transports de matières dangereuses et nuage toxique).

Pour une alerte de type risque majeur, les regroupements ont lieu dans le dortoir pour les élèves situés côté maternelle et en BCD pour les élèves côté élémentaire et salle périscolaire.
Le signal est et 3 coups de sifflets longs pour le PPMS risques naturels. Du matériel est prévu dans chaque lieu pour palier à l'urgence.
Pour une alerte de type attentat intrusion, les regroupements ont lieu dans chaque classe pour les élèves situés côté élémentaire et dans les dortoirs pour les élèves situés côté maternelle.
Le signal est la corne de brume pour le PPMS attentat-intrusion.
Dans tous les cas, chaque enseignant à un rôle dans la gestion de la crise.
Dès le retentissement du signal, fermer les lumières et les portes de sa classe, tirer les rideaux et rejoindre rapidement le lieu de confinement prévu. Chaque adulte vérifiera alors que tous les élèves du groupe sont présents et tous devront être en position de sécurité adaptée à la situation dans le silence jusqu'au signalement de la fin de l'alerte.
Les listes des élèves sont présentes dans les pochettes PPMS dans chaque lieu.

Nous procéderons cette année encore à un exercice académique concernant le PPMS attentat intrusion. Nous vous communiquerons la date quand elle nous aura été transmise.

5. Vie scolaire :

La vie scolaire c'est la réussite de tous, au niveau des savoirs fondamentaux et du bien-être à l'école. Nous poursuivons cette année le travail engagé les années précédentes.

- Adultes et enfants s'engagent au niveau de 3 valeurs choisies par les enseignants suite à l'analyse des difficultés en équipe. RESPECT – COMMUNICATION – COOPERATION.
- La fiche attitude et le contrat de comportement sont utilisés dans les classes de CM
- Poursuite des messages clairs dans les classes élémentaires
- Conseils de coop au sein des classes une fois par semaine ou par quinzaine selon les classes.
- Conseils de délégués prévus également. Les représentants des élèves élus le 14 octobre sont Soline en GS, Arthur en CP, Stella en CE1 et Louise en CE2. Les élections auront lieu la semaine prochaine au CM.

Rentrée. Bonne rentrée avec un protocole sanitaire très allégé : brassage des élèves possible et reprise des activités et projets également. Seuls restent en vigueur les gestes barrière : lavage régulier des mains, aération des locaux et désinfection au moins une fois par jour des points de contact (portes, porte-manteaux, …)
La maîtresse des maternelles propose un entretien individuel à tous les parents qui le souhaitent. Quelques parents ont demandé des rendez-vous individuels dans les autres classes. Les classes de CP, CE1 et CE2 utilisent des fichiers en mathématiques. Les classes de CP et de CM ont un manuel de lecture. Toutes les autres classes fonctionnent sans manuel.

Evaluations. Cahier de réussite en maternelle et LSU en ligne à partir du CP. Le LSU sera communiqué aux parents deux fois dans l'année (fin janvier et fin juin), ainsi que le cahier de réussite pour les PS, les MS et les GS. Pour les TPS il sera donné une fois en fin d'année.
Les élèves de la classe IME ont un système adapté d'évaluations.
Des évaluations nationales ont été effectuées en CP et CE1 : tous les parents sont reçus individuellement pour échanger avec Mme Collin et Mme Mauffrey au niveau des résultats.

Décloisonnement. Les élèves de GS travaillent en lecture pendant la sieste des petits avec Fabienne Mélot (lundi, mardi, jeudi) et Aurélie Jacquet (vendredi)
Les élèves de CP vont en sport avec les élèves de CE de 14h30 à 15h00 les lundis, mardis et vendredis.

Les langues. L'anglais est enseigné de la GS au CM2. La maîtresse de la classe en inclusion, Mme Hauert, enseigne 30mn d'anglais à quelques-uns de ses élèves avec le groupe des CP le jeudi après-midi.
L'allemand n'a pas repris cette année, faute d'intervenant (ni contractuel, ni assistant de langue).

Aide aux enfants en difficultés. *RASED* : Une psychologue, Mme Grosjean peut être contactée par les enseignants ou par les parents au 03 84 40 45 24 ou au 07 66 16 03 52
Cette année, le RASED a été contacté pour plusieurs enfants. Mme Lepaul (enseignante spécialisée) ainsi que Mme Grosjean vont intervenir à l'école.
APC : le mardi de 16h30 à 17h30
Les équipes éducatives sont mises en place pour essayer d'adapter les parcours de chaque élève en fonction des difficultés rencontrées, qu'elles soient d'ordre comportementales ou d'apprentissage.

Projet d'école. Un nouveau projet d'école va être rédigé pour 3 ans. Il vous sera présenté au second conseil d'école.

Projets pédagogiques

Nous poursuivons l'élaboration du projet patrimoine.
Une rencontre avec Mme Aubry, céramologue est prévue mercredi 19 pour finaliser ses interventions dans ce cadre.
La réalisation d'une exposition des travaux d'élèves se tiendra du vendredi 2 juin (inauguration) au mardi 6 juin dans les salles supérieures de la bibliothèque.

Nos 3 volets habituels (citoyen, sportif et culturel) seront présents.

Volet citoyen :

- Élections de délégués élèves le 14 octobre. Les conseils de délégués seront mis en place à la deuxième période.
- Tenue dans chaque classe de conseils de coop deux fois par mois.
- Semaine du goût : elle se fera en décalé la semaine du 17 au 21 octobre.
 Chaque classe élaborera une recette différente et une dégustation commune aura lieu en fin d'après-midi.
- Nous souhaitons reprendre les ateliers citoyens dès la deuxième période. Ils auront lieu le vendredi de 13h30 à 14h30. Nous reprendrons les modalités d'organisation d'avant covid, à savoir des ateliers en petits groupes autour de thématiques sur le vivre ensemble et faire ensemble. Le nombre d'ateliers dépendra du nombre d'intervenants disponibles. L'idéal serait de pouvoir mettre en place 7 ateliers.

Volet sportif :

- 10 séances de natation débutées le 6 septembre pour les CM1-CM2. Merci aux parents pour leur investissement. Les GS-CP et les CE1-CE2 iront à la piscine de mars à juin le lundis après-midi.
- APQ30 (Activité Physique Quotidienne 30mn) est un dispositif obligatoire à compter de cette rentrée 2022. Avant cette obligation, les enseignants avaient mis en place des séances quotidiennes qu'ils poursuivent.

Volet culturel :

- La mise en place du PEAC (Parcours Educatif Artistique et Culturel) se poursuit. C'est une mise en cohérence des enseignements et des actions éducatives avec un mélange de connaissances, de rencontres et de pratiques. Les élèves sont initiés aux divers langages de l'art depuis plusieurs années mais il s'agira pour nous de trouver la manière pour que chaque enfant à la sortie de l'école puisse avoir une mémoire de ce qu'ils ont pu découvrir. Le projet patrimoine contribuera à cet enrichissement culturel.
 Divers projets et actions vont permettre de compléter le travail commencé l'an dernier.
 Quelques exemples pour illustrer le PEAC et les divers langages de l'art :
 Pour les arts du visuels, « école et cinéma » pour toutes les classes cette année.
 Pour les arts du son : pratique de chant collective
 Pour les arts du quotidien : arts visuels à partir d'objets de récupération (recyclage)
 Pour les arts du vivant : réalisations autour du land art
 Pour les arts de l'espace : observation de l'environnement plus ou moins proche selon l'âge des enfants.

Pour les arts du langage : des Haïkus, des poésies et de la littérature de jeunesse

- Spectacles côté cour : en attente de réponse.
- Participation au FICA (Festival International des Cinémas d'Asie) en janvier
- Participation au dispositif « école et cinéma » pour toutes les classes. Apprendre à lire les images et les comprendre2 films pour les PS MS et 3 films des GS au CM2
- Participation aux spectacles JMF

Travail avec les partenaires de l'école

Collège des Thermes : projet math (travail à partir d'énigmes dans le domaine de la numération), cross.
Bibliothèque municipale : exposition dans ses locaux et reprise de visites des classes.
Lire et faire lire : va reprendre à la rentrée de Toussaint le lundi de 16h30 à 17h30.
Sécurité civile : pour les CM2 éducation aux gestes de premiers secours en janvier
Communauté de commune : planning piscine.
ASCL : 3 séances de jeux de société sont prévues les 21 et 28/11, 5/12 à l'école et nous nous rendrons sur place le 12 décembre.

6. Aspect financier

Les subventions municipales restent les mêmes.
1000 € en juin (4x250 € par classe).
35 € par enfant et 20 € par élève d'élémentaire nous permettent d'acheter les fournitures de début d'année.

Coopérative scolaire
Bilan de l'année scolaire 2021-2022 :

Dépenses de l'année : 7988.95 €	Résultat de l'année : 1501.25 €
Recettes de l'année : 9490.20 €	

Mme Fouquet DDEN nous annonce que suite à notre participation au concours des écoles fleuries, nous aurons une récompense de 60 €.

Dépenses du mois de septembre : adhésion à l'OCCE, adhésion à la FOL et divers achats pour commencer l'année.
Nous remercions les parents pour leur contribution à la coopérative. Les enfants apprécient les sorties culturelles et sportives.
La coopérative est alimentée aussi par des actions ponctuelles proposées tout au long de l'année.
La réunion de préparation du marché de Noël a été fixée au vendredi 18 novembre à 18h00.
Il y aura une vente des photos individuelles et de fratrie en novembre et une vente des photos de groupe en fin d'année scolaire.
La vente de sapins en décembre aura lieu également.

7. Les travaux dans et autour de l'école

- Les travaux à réaliser sont indiqués régulièrement aux services techniques qui apportent une réponse le plus rapidement possible.
- Le protocole demande toujours autant de lavages de mains donc nous avons forcément besoin de papiers en quantité suffisante pour s'essuyer et de savon. Nous demandons à ce que le savon puisse être maintenu dans les salles de classes, même après covid : effet positif de l'application de certaines règles sanitaires
- Des rideaux occultant ont été installé dans toutes les classes. Merci.

- Afin de poursuivre le développement du jardin à l'école, nous souhaiterions pouvoir faire des semis de printemps avec les élèves. Serait-il possible d'installer une petite « serre » afin de développer cette activité ?
 Réponse de Mme Bavard : elle va transmettre notre demande au service concerné (peut-être installer des étagères sur une des parois du chalet de matériel dans la cour élémentaire et les couvrir de polyane ?). Les services espaces verts souhaiteraient que nous communiquions nos besoins pour le jardin 2 mois en avance.

<u>Questions diverses :</u>

- Reprise de la discussion sur les élèves à comportement difficile :

Après avoir entendu les parents qui ont semble-t-il un ressenti négatif sur l'ambiance des classes, les enseignants donnent leur ressenti à eux qui est différent.

- La gestion des classes avec des élèves à comportement difficile :

Elle est de la responsabilité des enseignants qui mettent tout en œuvre pour éviter au maximum les problèmes et lorsqu'ils existent tentent de les résoudre avec le plus de pertinence possible.

- Pour une ambiance saine à l'école.

La frontière entre la vie à l'école et la vie à la maison est souvent perméable mais elle existe. Je pense que la plupart des problèmes à l'école sont exacerbés par le comportement de certains parents. Et que sans ces comportements inadaptés, chacun (élèves, enseignants et parents) y gagnerait en sérénité et que le climat de classe n'en sera que meilleur.
Il faut donner à chaque événement dans la classe la valeur qu'il mérite.
Pour qu'une relation sereine entre l'école et les parents soit établie, il faut la confiance et le respect mutuel dû à chacun.

La directrice

Les parents d'élèves